

CONSEIL D'ECOLE

Ecole Maternelle Publique
2, rue de l'Eglise
79160 Villiers en Plaine
Tél: 05.49.35.62.97
Mét: ce.0790932i@ac-poitiers.fr

Directrice : Annabelle Daviet

Compte-rendu CE n°1
Lundi 6 novembre 2017

Présents :

- L'équipe enseignante : Mme Delacuisine, Mme Rousseau, Mme Daviet
- Personnel municipal : Mme Griffon, Mme Grelier, Mme Guérin, Mme Neveu
- Les représentants des parents d'élèves : Mr Guilbert, Mme Ducasse, Mme Khelifati, Mme Marquis, Mme Arseni
- La municipalité : Mr Morinneau, Mme Beausse, Mme Grellier
- DDEN : Mme Vouhé

Excusés :

- Mme Sauvage (rpe)
- Membre du rased

Ordre du jour :

Conseil d'école

Présentation du conseil d'école, élections des RPE, fonctionnement du Conseil d'École.

Vie scolaire

- Organisation de la semaine scolaire
- Règlement intérieur 2017/2018 et charte de la laïcité
- Bilan rentrée 2017 : effectifs, santé, coopérative scolaire
- Sécurité dans les écoles : les exercices du PPMS, exercices incendie

Apprentissages

Suivi des élèves, Projet académique 2017-2021, projets pédagogiques

Matériel et travaux de l'École

Questions des représentants des parents d'élèves

Début du conseil d'école :

A- CONSEIL D'ECOLE

1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres, présentation du rôle du DDEN : accompagnement au sein de l'école, positionnement par rapport à la laïcité, au respect, à l'intérêt de l'enfant

2-Election des RPE

Inscrits: **141**

Votants: **96**

Taux de participation: 68,09 % (2016 : **65,10%**)

Suffrages exprimés: 78

Votes blancs ou nuls: 18

Nombre de sièges: **3**

Elus titulaires: Mr Guilbert, Mme Sauvage, Mme Ducasse

Elus suppléantes: Mme Arseni, Mme Marquis, Mme Khelifati

La mobilisation est légèrement en hausse par rapport à l'année dernière.

3-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09

Le Conseil d'École est composé de l'inspecteur de l'éducation nationale, du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Il adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

B- VIE SCOLAIRE

1- Organisation de la semaine scolaire :

Suite au comité de pilotage qui a eu lieu le jeudi 19 octobre, le conseil d'école se prononce pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours $\frac{1}{2}$. La majorité des parents souhaite rester sur ce modèle, la municipalité, quant à elle, peut poursuivre l'organisation avec les aps puisque le fond de soutien est reconduit, de plus le pedt a été validé jusqu'en 2020 avec une organisation à 4jours $\frac{1}{2}$. La dden se prononce aussi pour les 4 jours $\frac{1}{2}$ du fait de la continuité et la régularité.

Cependant l'organisation en semaine niortaise a été évoquée lors du conseil d'école car c'est un système qui a eu le mérite d'exister et qui fonctionnait.

Il est donc décidé de ne pas demander de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.

2- Le règlement intérieur (voir fichier joint en annexe)

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur :

titre III : Organisation de la scolarité : on ne parle plus de livret scolaire mais du carnet de suivi des apprentissages

Titre VI: Hygiène et sécurité : précision sur la tenue à l'école : tenue correcte, les foulards, snoods (tour de cou grand format) ont été ajoutés à la mention des interdits à l'école car trop dangereux, ainsi que les tongs.

La charte de la laïcité est annexée comme l'an passé, il est demandé aux parents d'en prendre connaissance et de signer le coupon.

Vote du RI 2017/2018: abstention : 0 vote contre : 0

Le règlement est approuvé à **l'unanimité**.

3-Bilan de rentrée

A: **Effectifs:** 76élèves (baisse de 1 élève)

- Par niveau: **25 PS, 25 MS, 26 GS**

- Par classe: 3 classes: **PS: 25 élèves, MS: 25 élèves, GS: 26 élèves**

B: **Le personnel:**

- 3 enseignantes

- 4 atsem (3 postes 1/2)

-RASED : 1 psychologue Mr Geffard et 1 maîtresse E Mme Priscilla Minneboo

- Les absences de l'EN ont toutes été remplacées en période 1

C: **Santé:**

- Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: réalisée le vendredi 20 octobre, et les 4 et 5 décembre

- Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: pas encore programmée

- PAI: **5 élèves ont un PAI** : 3 pour asthme, 2 pour allergies alimentaires

D: Hygiène:

Les poux ont de nouveau été présents à l'école et quasiment dès les premiers jours de la rentrée, des conseils ont été demandés à la médecine scolaire.

E: Coopérative scolaire:

- au 31/09/2017 : 2479 euros, les comptes ont été vérifiés et approuvés par l'OCCE.

- une participation volontaire a été proposée aux parents avec à titre indicatif 17 euros par enfant, 30 euros pour 2 enfants et 42 pour 3 enfants conjointement avec l'école élémentaire. Nous avons 62 familles qui ont participé sur 71.

Au sujet des subventions versées par l'Ape, nous sommes dans l'attente des montants car il y a eu un changement complet du bureau, les projets seront présentés à l'ape le 20 novembre 2017.

La municipalité verse la somme de 31 euros par enfant pour les fournitures scolaires, une subvention de 150 euros pour l'investissement en livres de bibliothèque mais aussi une subvention pour les projets (à titre indicatif 1500 euros pour l'année scolaire 2016-2017).

Les maires des communes du pôle nord de le Can ont demandé que les transport pour Niort soient pris en charge par la can au même titre que les écoles intra muros. (à titre indicatif cela représente 6780euros pour les 2 écoles et le péri scolaire).

3- Sécurité dans les écoles

- L'exercice incendie a été réalisé le **27/09 à 10h25**

Le bilan est positif malgré une alarme avec un niveau sonore assez faible. Participation de 75 élèves avec tout le personnel (4 enseignantes et 4 atsem), durée de l'évacuation 2 minutes 17 secondes

- L'exercice de PPMS attentat/intrusion sera réalisé le mercredi 8 novembre, les élèves ont déjà fait des petits jeux sur le fait de faire le silence, se cacher, réagir à un signal sonore.

Le signal pose tout de même un souci, sifflet à disposition dans sa classe, mais cela ne permet pas d'avertir tout le monde en même temps.

Possibilité de mettre en place les téléphones avec appel en interne, mais besoin qu'il y ait un téléphone dans sa classe. La municipalité évoque le fait que l'alarme incendie va être modifiée afin qu'elle soit centrale, il sera peut être possible de l'utiliser pour la mise en sécurité confinement (autre sonnerie).

Documents en lecture lors du conseil d'école : Mise en place des nouveaux documents pour les ppms risques majeurs et ppms attentat intrusion. Dorénavant 2 fascicules pour distinguer chaque ppms, transmis par mail à la municipalité et à l'inspection de circonscription.

C- APPRENTISSAGES

1- Suivi des élèves

Informations générales sur le suivi des élèves:

- Equipe de suivi : 1 réalisée en octobre
- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: 0 pour l'instant
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASED): pas de demande pour l'instant d'intervention de la maîtresse E, Intervention du psychologue scolaire pour des observations en classe à la demande des enseignantes

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Début des APC: Semaine 38

Jours: Lundi pour les 3 enseignantes de 15h45 à 16h30, jeudi pour Mmes Delacuisine et Rousseau

Période 1 : 6 élèves

- 4 gs : 2 en langage, 2 autres pour la confiance en soi et la concentration
- 2 ms : 1 en devenir élève, 1 en maîtrise du geste

Période 2 : 5 élèves

- 4 gs : numération, ...
- 1 ms : motricité

Les APC ne sont pas obligatoires, c'est une proposition du conseil des maîtres. Elles peuvent porter sur de la remédiation ou sur des projets de classe. Un échange doit avoir lieu avec les familles des élèves concernés en amont et/ou en aval de cette prise en charge.

2- Projet académique 2017-2021

Projet académique et Projet d'école :

Le projet académique 2017/2021 :

Il précise les grandes orientations et s'appuie sur

un diagnostic académique : 4 grandes ambitions déclinées en objectifs.

- ambition 1 : CONSTRUIRE (porter une attention particulière aux attendus de fin de cycle, développer les liaisons inter-degrés et inter-cycle, encourager l'autonomie de l'élève par des pratiques pédagogiques)
- ambition 2 : ACCOMPAGNER (développer l'interdisciplinarité par une mise en oeuvre active des parcours éducatifs, mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève, poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie)
- ambitions 3 : OUVRIR (mieux accueillir, mieux communiquer, renforcer les interactions avec les partenaires)
- ambition 4 : FORMER (encourager et accompagner l'innovation et l'expérimentation, enrichir l'offre de formation et les modalités d'accompagnement des personnels)

Le projet d'école s'est achevé en 2017. Nous devons en faire le bilan écrit avant le 30 novembre (bilan oral lors du conseil d'école en juin 2017), puis le nouveau projet d'école devra être réalisé pour la fin mai 2018

3- Projets pédagogiques 2017-2018:

Projet commun à l'école maternelle

- projet arts plastiques en lien avec le nom de l'école : poursuite des décorations pour la façade avec comme thème l'automne et l'hiver, participation de Cathy Duvals
- exposition avec la médiathèque sur le thème « Là où je vis, là où je voudrais vivre" en fin d'année scolaire

Projets des classes

Classe PS:

- correspondance et rencontres avec une autre classe maternelle du secteur : Béceleuf
- projet sur les albums de Stéphanie Blake
- projet sur la nourriture avec la venue d'un boulanger avec son four
- sortie spectacle musical avec le camji avec la classe de ms en février

Classe MS: Mme DELACUISINE

- cahier de recette
- la venue d'un boulanger avec son four
- sortie spectacle musical avec le camji

Classe GS: Mme Rousseau

- spectacle avec le camji en novembre : atelier musical avec les cp
- visite de la tour Nivelles (école d'autrefois) en lien avec la classe de cp
- rencontre usep avec une classe de Coulonges
- rencontre avec les résidents de la maison de retraite
- liaison gs/cp
- les palmes de la can : découverte et lecture de 5 albums de littérature de jeunesse, avec vote pour son livre préféré

D- MATERIEL ET TRAVAUX

1- Matériel :

Ordinateurs : 2 ordinateurs fixes montrent des signes de fatigue, prévoir de les remplacer.

2- Travaux :

- rehaussement des éviers
- anti pince doigts à mettre au niveau de la porte du hall des gs et porte pour aller au jardin
- portes des toilettes dans le hall des gs posent souci, voir ce qui peut être fait
- fenêtre au fond de la classe de petite section a de nouveau fissuré (même endroit que l'année dernière , vers la même date, c'est à dire quand on rallume le chauffage)

E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Élèves)

- Pourrions-nous connaître les horaires dans le cadre de la semaine de 4 jours ?

Restant à 4 jours 1/2 , la question n'a plus lieu d'être.

- Les APS disparaîtront-elles? De plus, pourrions-nous connaître le coût que représenterait la garde du mercredi complet ?

Fond de soutien reconduit donc les aps ne disparaîtront pas l'année prochaine. La garde du mercredi serait au même tarif que la journée lors des vacances scolaires.

- Enfin, y aura-t-il un impact sur le nombre d'encadrants financés par la mairie (perte de postes, coût) ?

Si on repassait à 4 jours, il pourrait y avoir un impact mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

- Nouvel appel d'offre concernant le repas du midi. L'équipe municipale peut-elle envisager une qualité gustative supérieure sans augmenter le coût du repas... ?

La municipalité est satisfaite de la sarcel, pas de nouvel appel d'offre. Il serait difficile de diminuer le coût car seul le prix du repas est facturé, la mairie prend en charge les frais de personnel et de structure (coût enfants annuel 80 000 euros). Une commission d'élus va se pencher sur la restauration afin de voir différents scénarios.

- Est-il prévu un passage pour piétons entre la salle socio (petite salle de sport) et le parking de l'église ?

Question qui n'a pas à être à évoquée en conseil d'école mais la municipalité pourra y répondre en d'autre lieu.

- Quid de la signalisation routière dans le nouvel aménagement du bourg (parc du château, parking église et giratoire ancienne salle des fêtes.)

Idem question précédente

- Peut-on envisager un goûter unique fourni par la mairie à la garderie du soir ?

Cela est difficile à mettre en place, représente un coût supplémentaire donc cette solution n'est pas envisagée.

Fin du conseil d'école : 20H30

Les RPE



Le Maire



La Directrice

